

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 45 (1987)

**Heft:** 1

**Artikel:** La rupture du cycle de l'endettement international

**Autor:** Gaudard, Gaston

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-139548>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La rupture du cycle de l'endettement international

Gaston Gaudard,  
professeur,  
*Universités de Fribourg et de Lausanne*

L'année 1986 a connu tout à la fois de nouvelles tensions aiguës dans la crise de l'endettement international et une certaine innovation dans les modalités d'arrangement. Même s'il n'est pas le seul ni le plus obéré, le Mexique — pour lequel les plus sérieuses inquiétudes ont régné quant à la capacité de faire face aux échéances et avec lequel le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont mis en place de nouveaux plans — constitue à cet égard un exemple particulièrement significatif<sup>1</sup>. Mais, le problème grave de l'interdépendance déséquilibrée et de la carence des régulations collectives est plus général. Un ordre raisonnable des encours et des flux financiers mondiaux est indispensable à la prospérité des nations.

Il vaut donc la peine d'examiner la signification et l'évolution concrète de la rupture du cycle de l'endettement international, ainsi que les issues possibles dans le contexte actuel.

## I. LE RETOUR À UN MODÈLE ANCIEN

L'idée du cycle de l'endettement international n'est pas neuve<sup>2</sup>. Cependant, la Banque mondiale l'a reprise dans son Rapport annuel<sup>3</sup> de 1985. Elle part de la constatation que l'endettement international n'est pas mauvais par nature. En effet, en économie ouverte, l'équilibre général n'exige pas que, à l'intérieur de chaque pays,

$$I = S$$

c'est-à-dire que l'investissement (I) soit égal à l'épargne (S), mais simplement que

$$I + X = S + M$$

c'est-à-dire que le total des dépenses (investissements et exportations de tous genres) soit égal au total des ressources (épargnes et importations de tous genres). Il peut donc y avoir des *transferts cédés* (Tc) par les Etats qui investissent moins qu'ils épargnent et des *transferts reçus* (Tr) par ceux qui, au contraire, investissent plus qu'ils épargnent.

<sup>1</sup> En outre, le Mexique — avec 98 milliards de \$ — est après le Brésil l'un des pays en développement les plus endettés.

<sup>2</sup> Cf. pour exemples :

— I. H. Boggs: *The International Trade in Theory and Practice*, Londres, 1922.  
— Charles Kindleberger: *International Economics*, Homewood, 1963, (3<sup>e</sup> édition).  
— Jean Weiler: *Problèmes d'économie internationale*, Paris, 1946, et *Economie internationale*, Paris, 1975.

<sup>3</sup> Banque mondiale: *Rapport sur le développement*, Washington, juillet 1985.

Evidemment, les nations qui reçoivent des transferts s'endettent. Pourtant, pour elles, la mise en œuvre de l'investissement supplémentaire ainsi disponible doit logiquement permettre un surcroît de croissance, qui procurera entre autres les ressources nécessaires au remboursement des moyens empruntés. De la sorte, un cycle de l'endettement apporte des capitaux étrangers permettant à un pays en développement d'investir plus que ce que lui autoriserait sa seule épargne domestique; mais, il en résultera une telle impulsion pour cette nation débitrice qu'elle progressera ensuite par elle-même et assurera sans problème l'amortissement des dettes contractées. Plus précisément encore, le modèle traditionnel envisage souvent cinq phases, qui, de l'*augmentation* de la dette du pays pauvre, vont, par la *stabilisation* et la *diminution*, jusqu'au retournement de sa position en celle de *jeune créancier*, puis enfin de *créancier confirmé*. Pratiquement, les deux premières étapes bien connues sous l'appellation du «décollage»<sup>4</sup> requièrent un appui extérieur, alors que l'expansion est ensuite auto-entretenue. Pour les Etats actuellement industrialisés, la durée du décollage a été estimée à quelque trente ans.

Aujourd'hui, on est confronté à une rupture dans l'enchaînement du cycle de l'endettement. Le passage de l'augmentation à la stabilisation, puis à la diminution, ne se fait pas et le processus — au lieu d'être rééquilibrant — devient déséquilibrant. Bien sûr, cette observation relève de la banalité. Toutefois, la marche vers la déstabilisation incite à une sérieuse réflexion:

- 1° la théorie des transferts elle-même implique une *limite de l'endettement tolérable*<sup>5</sup>. A partir d'un seuil déterminé, les créanciers refusent de s'engager plus. Ainsi, en 1985, l'ensemble des banques privées ont pratiquement cessé d'accorder des crédits supplémentaires aux pays en développement endettés et le groupe de la Banque mondiale a prêté 5,5% de moins que l'année précédente<sup>6</sup>. Une telle attitude a pour conséquence de contraindre les débiteurs à ramener leurs dépenses extérieures au niveau de leurs recettes d'exportation. Cette situation est maintenant atteinte dans le cas de plusieurs Etats et — globalement — en 1985, le besoin total de financement extérieur des nations en voie de développement (couvert presque entièrement par des créanciers officiels) s'est contracté à 36 milliards de dollars, soit à la moitié seulement du niveau de 1983<sup>7</sup>. Les débiteurs menacés de «faillite» se trouvent donc acculés d'une part à réduire leur investissement — et partant leur croissance — à ce que leur permet leur seule épargne domestique et, d'autre part, à utiliser une proportion sensible de leurs recettes d'exportation à assurer le service des dettes anciennes accumulées plutôt qu'à acquérir des importations néanmoins souvent indispensables. De telles restrictions sont lourdes et socialement difficiles à appliquer. Certains gouvernements ont déjà refusé ouvertement de consacrer plus de 10% (Pérou) ou plus de 30% (Nigéria) du produit des ventes à l'étranger à acquitter les intérêts et amortissements, voire ont proposé (Cuba) un cartel des débiteurs qui se déclareraient tous en même temps en cessation de paiement. De telles défaillances généralisées se répercuteraient gravement sur le système financier international et les Etats endettés pâtiraient eux-mêmes durement de l'écroulement de l'édifice de crédit de l'Occident;

---

<sup>4</sup> W. Rostow: *The Process of Economic Growth*, Oxford, 1960.

<sup>5</sup> Harry-G. Johnson: *International Trade and Economic Growth*, Cambridge (Ma.), 1961.

<sup>6</sup> Banque des règlements internationaux: *Cinquante-sixième rapport annuel*, Bâle, juin 1986.

<sup>7</sup> Banque des règlements internationaux, *op. cit.*

2<sup>o</sup> le laxisme éventuel des créanciers — qui pourraient être incités à céder des transferts supplémentaires dans le souci immédiat d'écartier l'effondrement de leurs débiteurs — reviendrait à vouloir «éloigner un mal, celui de l'endettement de mauvaise qualité, par un autre mal dont la gravité est au moins égale, celui de l'*inflation*»<sup>8</sup>. De toute façon, «l'*inflation* est incapable de crever l'abcès d'un endettement excessif. En effet, les monnaies fiduciaires dont nous nous servons trouvent leur origine surtout dans des opérations de crédit. Autrement dit, c'est pour nourrir des crédits que la création monétaire a lieu. Dans ces conditions, les dettes contractées dans le passé ne pourraient être amputées grâce à une hausse générale des prix déclenchée par une création monétaire inflationniste qu'au prix d'un endettement nouveau, de sorte que le problème serait toujours présent»<sup>9</sup>. Il ne faut donc pas que l'accroissement des prêts porte au-delà de la limite de l'endettement tolérable. Au demeurant, en principe, le Fonds monétaire international assortit maintenant son appui de conditions fort rigoureuses et, pour les nouveaux crédits et les rééchelonnements, les banques privées se réfèrent systématiquement à des catégories de risques et à des plafonds par pays soigneusement établis. Mais le danger est sournois et, lors de l'élaboration des plans visant à surmonter les impasses à court terme, les pressions existent pour une augmentation des concours nets. En la matière, la règle doit être celle d'un octroi vraiment très mesuré, si l'on veut éviter une aggravation des dangers à plus longue échéance. A l'actif du bilan des banques et des institutions financières internationales, l'accroissement de la proportion des débiteurs de plus en plus douteux (alors qu'il conviendrait au contraire d'assainir progressivement ces positions considérables)<sup>10</sup> est à même de déboucher sur une réelle crise de confiance, qui pourrait aussi entraîner un effondrement général.

## II. L'ÉVOLUTION CONCRÈTE INTERVENUE

Ainsi, la rupture du cycle de l'endettement international est actuellement consommée. Pour les pays en développement, il ne peut en principe, dans bien des cas, plus y avoir de nouveaux transferts reçus (Tr) et ces Etats n'ont pas enregistré l'expansion procurant les moyens pour le service de la dette. A la fin de 1986, d'après les sources les plus fiables<sup>11</sup>, leur endettement public et privé à garantie publique s'élevait à mille milliards de dollars, c'est-à-dire à un niveau jamais atteint précédemment. Ce chiffre appelle trois commentaires :

---

<sup>8</sup> Jacques L'Huillier : *La liquidité internationale : fonctions, formes et réforme*, Paris, 1985.

<sup>9</sup> Jacques L'Huillier, *op. cit.*

<sup>10</sup> Il convient de constater à ce sujet la relative prudence des banques suisses, qui ont fait preuve d'un souci avisé dans la répartition des risques et constitué des réserves importantes. Quant à ces dernières, il est évidemment sage de profiter de bons résultats annuels pour les augmenter.

<sup>11</sup> Sources de la Banque mondiale (*World Debt Tables*) et du FMI. Les pays en développement considérés dans ce texte sont ceux des catégories à «faible revenu (< 400 \$)» et à «revenu intermédiaire (entre 400 et 6000 \$)» déterminées par la Banque mondiale.

- 1° il ne constitue évidemment qu'une partie de l'endettement international total, puisque — même s'ils ont d'autres caractéristiques structurelles — plusieurs nations de l'OCDE et les Etats du COMECON figurent aussi parmi les débiteurs. Par exemple, à la fin de 1985, même les Etats-Unis sont tombés dans la catégorie des pays sérieusement endettés;
- 2° la statistique n'intègre pas les dettes privées non garanties. Quant aux crédits privés garantis, les prêts pour moins d'une année qui ne sont pas des renégociations sont en principe exclus;
- 3° le montant indiqué ne concerne que les sommes effectivement décaissées par les créanciers. Or, une vue complète de la situation demanderait que l'on tienne compte en outre, par exemple, des lignes de crédit déjà concédées mais non encore utilisées (*stand by*).

De toute manière, l'endettement des pays en développement est très considérable. En 1985, il représentait 34% du produit national brut annuel de ces Etats et 135% de leurs recettes d'exportation. Bien sûr, les données propres à chaque nation varient par rapport à la moyenne : Ainsi, le ratio du service de la dette sur les exportations — qui est de 20% pour l'ensemble et pour les pays d'Afrique à faible revenu — n'atteint que 8% pour les Etats d'Asie à faible revenu, mais passe à 28% pour les nations à revenu intermédiaire exportatrices nettes de pétrole. En outre, les changements intervenus entre 1980 et 1985 sont inquiétants :

- 1° L'encours total de la dette des pays en développement a augmenté de près de 70%, soit — en valeur absolue — de quelque 400 milliards de dollars;
- 2° la relation entre la dette et le produit national brut des pays en développement s'est dégradée de 14 points et celle entre la dette et la recette d'exportation de 45 points;
- 3° le recours important au marché à court terme — surtout marqué depuis 1984 — témoigne de l'obligation de plusieurs débiteurs de gérer des problèmes d'illiquidité. Déjà, la position des pays pauvres d'Afrique est alarmante : avec un service de la dette paralysé, les capitaux privés ne s'orientent plus vers ces Etats — voire les fuient — et la majorité des fonds encore importés y ressortissent au titre de l'aide publique humanitaire.

L'explication de l'évolution observée fait appel à un enchevêtrement de causes :

- 1° *Les chocs pétroliers* de 1973-1974 et de 1979-1980 ont indéniablement le plus sensibilisé les analystes et leur influence — même si elle n'a pas été la seule — n'a sûrement pas été négligeable. Ils ont paradoxalement concouru à endetter tout à la fois les importateurs de pétrole, qui ont dû payer beaucoup plus cher un combustible nécessaire, et certains exportateurs, qui ont emprunté en anticipant des gains futurs surestimés de l'exploitation de leurs ressources nationales<sup>12</sup>. Concrètement, de 1973 à 1981, la part du pétrole est

---

<sup>12</sup> Cf. Pierre Caille, « Dette extérieure des pays en développement : problèmes et stratégies », *Working Paper de l'Institut des sciences économiques et sociales*, CRESUF, Fribourg, janvier 1986.

montée de 5,9% à 21% dans les dépenses d'importation des pays en développement et, d'autre part, des vendeurs de pétrole comme le Venezuela, le Nigéria, l'Indonésie et l'Equateur, par de nouveaux emprunts faciles, ont accru leur dette extérieure à un rythme supérieur à la moyenne. De surcroît, depuis 1982, le prix du pétrole baisse et il est même tombé à mi-1986, *en valeur réelle*, au-dessous du niveau des années 1950. Si le prix du baril se fixait durablement à 9 dollars, les deux chocs seraient effacés, mais, paradoxalement, l'endettement international pourrait en subir des conséquences graves supplémentaires<sup>13</sup>;

- 2° *les difficultés générales de l'économie mondiale*, en profonde restructuration technologique et en troubles conjoncturels, ont pesé sur les nations endettées<sup>14</sup>. Pour ces dernières plus que pour d'autres pays, le recul du volume du commerce enregistré en 1982 a eu des effets pervers, à travers la baisse des exportations et le maintien des importations souvent incompressibles. La reprise des affaires sensible aux Etats-Unis en 1984 a naturellement fait espérer une amélioration, mais l'économie américaine s'est ensuite un peu essoufflée et une relève durable par l'Europe occidentale n'est pas garantie<sup>15</sup>. En 1985, le commerce mondial ne s'est derechef plus accru que de 3% (contre 9% en 1984) et — en dépit de l'ouverture d'un nouveau round du GATT, le 15 septembre 1986, à Punta Del Este — le protectionnisme menace de renforcer son cercle vicieux d'asthénie économique. Déjà, de 1975 à 1983, parallèlement aux difficultés des balances des paiements, la montée des obstacles au commerce a affecté plus de 20% des échanges internationaux de produits manufacturés<sup>16</sup>, n'épargnant même pas la libre circulation de certains biens au sein du Marché commun européen. Or, la prospérité du monde industrialisé est indispensable pour l'amélioration de la situation des nations endettées;
- 3° *les fluctuations du dollar américain* ne sont pas à sous-estimer pour des débiteurs dont les obligations sont largement exprimées en cette monnaie. De 1979 au deuxième trimestre de 1984, la devise américaine s'est appréciée de quelque 50%. Il en est résulté un accroissement automatique de la dette et un alourdissement de son service. En outre, les taux d'intérêt pratiqués sont devenus de plus en plus pesants. Plusieurs facteurs y ont contribué. Le marché financier américain, qui accordait des crédits à un niveau très bas durant les années 1970, a demandé par exemple en 1982 un intérêt réel (LIBOR sur dollar moins taux d'inflation) de 11%. Au fur et à mesure de l'aggravation de l'endettement, la part des emprunts à rétribution variable a augmenté — ce qui a accentué la sensibilité des débiteurs — et des commissions pour risques supplémentaires ont été perçues. Avec le ralentissement de l'inflation, un élément d'effacement spontané de la dette a disparu, en même temps que les crédits sont devenus notablement plus onéreux et

<sup>13</sup> Cf. Véronique Maurus: «Les prix du pétrole retrouvent leur niveau réel des années 1950», dans *Le Monde*, Paris, 29 juillet 1986. On peut par ailleurs se demander si la discipline des pays exportateurs sera suffisante pour que le retournement vers la hausse enregistré en août 1986 se maintienne au niveau de quelque 18 \$ le baril.

<sup>14</sup> Cf. Gaston Gaudard, Pierre Caille et Laurent Donzé: «La transformation de l'inégalité économique internationale», dans la *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, Berne, juin 1984.

<sup>15</sup> Aloys Schwietert: «L'Europe prendrait-elle la tête?», dans *Le Mois économique et financier*, Société de Banque Suisse, Bâle, décembre 1985.

<sup>16</sup> Arthur Dunkel, Gaston Gaudard, Guy Macheret, André Margot et Jean Valarché: *La crise et le nouveau protectionnisme*, Fribourg, 1983.

tout cela s'est passé à un stade où les pays en développement n'étaient plus en mesure de renoncer à l'emprunt. Certes, depuis un peu plus d'une année, le dollar a perdu le terrain qu'il avait gagné entre 1978 et 1985<sup>17</sup>. Cependant, pour les nations en développement, cela ne change rien au fait qu'un endettement quasi maximum a été creusé;

- 4° *les vices du système monétaire international*, spécialement après la suppression, en 1971, par les Etats-Unis, de la convertibilité du dollar en or, ont par ailleurs facilité l'aggravation de l'endettement. Lorsque «la liquidité internationale est faite exclusivement ou principalement de monnaies fiduciaires, elle a tendance à proliférer sans frein»<sup>18</sup>. L'aisance avec laquelle les débiteurs ont pu se procurer des devises a dissuadé les pays déficitaires de solliciter des crédits auprès du Fonds monétaire international, pour échapper aux conditions que celui-ci attache à son concours. Par réaction, le Fonds monétaire international, pour lutter contre cette concurrence des euromarchés, a lui-même, pendant un temps, allégé ses propres exigences. Qui plus est, les changes flexibles peuvent déboucher sur «la violation de la norme des avantages relatifs comparés»<sup>19</sup>. En effet, la valeur externe d'une monnaie nationale s'effondre immédiatement, tandis que les coûts exprimés en cette dernière ne s'élèvent qu'avec un certain retard. Dès lors, des activités qui n'ont aucun avantage comparatif, voire qui sont en état de désavantage comparatif, trouvent malgré tout un certain profit à exporter. Pourtant, mesuré en termes d'importations dont les prix se relèvent presque sans délai en proportion de la dépréciation de la monnaie nationale, le pouvoir d'achat de ces exportations est dérisoire. Cet élément d'irrationnalité s'ajoute souvent au manque d'efficacité dans l'utilisation des ressources empruntées par les pays en développement, voire aux effets pervers de la transposition inappropriée — à des Etats qui n'avaient pas d'abord effectué leur évolution agricole vivrière — de politiques économiques élaborées pour un autre temps et pour l'industrialisation.

Vraiment, l'évolution dangereuse de l'endettement international n'avait de loin pas été définitivement enrayer avec les mesures adoptées à la fin de 1982 sous la pression de la crise financière mexicaine. La dégradation a continué et, aujourd'hui, tant du côté des débiteurs que de celui des créanciers, on rencontre des raisons profondes de blocage. Pourtant, concrètement, le choix pour un statu quo de l'endettement n'existe pas, puisque le simple et inéluctable écoulement du temps suffit à accumuler des intérêts souvent impossibles à acquitter.

### III. LA RECHERCHE D'UNE ISSUE

D'une manière toujours plus générale, on en vient à admettre qu'une relance de la croissance des pays en développement est une condition centrale pour sortir valablement de l'impasse. Plus simplement, il faut faire en sorte que les débiteurs puissent parvenir à la phase

<sup>17</sup> Ulrich Leber: «Le dollar navigue-t-il à vue?», dans *Le Mois économique et financier*, Société de Banque Suisse, Bâle, juin 1986.

<sup>18</sup> Cf. Jacques L'Huillier, *op. cit.*

<sup>19</sup> Cf. Jacques L'Huillier, *op. cit.*

du remboursement. Cette dernière implique que des transferts inverses soient finalement réalisables des nations endettées vers les créanciers, sans que, pour cela, les premières ne soient acculées à des difficultés plus grandes encore que celles qu'elles enregistrent déjà. Formellement, pour les Etats en développement, il est nécessaire que, à travers une hausse sensible de leur produit national, on obtienne

$$S > I$$

De la sorte, ces nations passeront donc des transferts reçus ( $T_r$ ) d'autrefois aux transferts cédés ( $T_c$ ) de demain. Par le fait même, le traditionnel cycle de l'endettement sera remis sur les rails, mais au niveau de sa fonction de mécanisme stabilisateur.

Pour atteindre un tel objectif, et eu égard à l'interdépendance poussée du monde actuel, il est souhaitable que le débat international se déplace de la revendication unilatérale au dialogue, c'est-à-dire — en termes techniques — de la formule non coopérative à la solution coopérative. Cette dernière voie peut être envisagée de deux manières principales, à savoir dans la recherche d'une solution globale et dans la gestion à court terme.

*La recherche d'une issue globale* se préoccupe de déboucher sur des mesures radicales propres à fournir des formules définitives à long terme. Dans cette direction, on peut retenir:

- 1<sup>o</sup> *la mise en place d'un nouvel ordre économique international* dont le principe a du reste fait l'objet, il y a plus de dix ans déjà, d'une déclaration des Nations Unies. C'est la même orientation qu'ont soutenu, en 1979, les propositions de la Commission Brandt<sup>20</sup> et qui ont été à la base, en 1981, du Sommet de Cancun. Mais, la grande négociation nord-sud s'est progressivement vidée de sa substance, voire a sombré dans l'abstraction grandissante de «négociation sur les négociations»<sup>21</sup>. Un nouveau consensus politique n'a pas pu être généré. Au lieu de devenir organisateur<sup>22</sup>, le dialogue est tombé à un stade essentiellement déclamatoire, au sein d'institutions de moins en moins crédibles;

- 2<sup>o</sup> *l'idée d'un nouveau Plan Marshall pour les pays en développement*. De 1948 à 1952, les Etats-Unis avaient versé l'équivalent de 5 % de leur produit national brut annuel pour la reconstruction de l'Europe. Un transfert de ressources, pendant quatre ans, représentant proportionnellement le même effort, de l'OCDE vers les nations en développement, pourrait viser à assurer le décollage des pays actuellement endettés. En 1984, William Cline<sup>23</sup> a calculé que l'augmentation du prix réel de l'énergie, la montée des taux d'intérêt et la détérioration de la recette d'exportation avaient coûté 401 milliards de dollars aux Etats débiteurs, tandis que, pendant le même temps, leur dette s'était accrue de 482 milliards de dollars. Les nouveaux emprunts ont donc été motivés surtout par des besoins de liquidités et peu de fonds empruntés ont pu financer les programmes de

<sup>20</sup> Commission indépendante sur les questions du développement international (Commission Brandt) *North – South: a Program for Survival*, Cambridge (Ma.), 1980.

<sup>21</sup> Albert Bressand: «Reconstruire la sécurité économique internationale», *Rapport RAMSES 1982*, Paris, 1982.

<sup>22</sup> Jacques Cuttat, Arthur Dunkel, Gaston Gaudard, Marcel Heimo, Günther Schleiminger et Cornelio Sommaruga: *L'Organisation de l'économie internationale au seuil des années 1980*, Fribourg, 1981.

<sup>23</sup> William Cline: *International Debt*, Washington (DC), 1984.

réajustement structurel. Dans de telles conditions, il ne paraîtrait pas déraisonnable que des pays riches aident les débiteurs à surmonter une situation critique due à des causes largement exogènes<sup>24</sup>. Cependant, les chances d'une telle opération multilatérale, dotée de moyens suffisants, sous l'égide d'un organisme de coopération internationale géré efficacement par les pays bénéficiaires, sont actuellement très dérisoires;

- 3º *la réforme du système monétaire et financier international.* Les changes flexibles étaient censés conduire, en principe, à un ajustement plus rapide des balances des paiements. Mais, l'expérience en vigueur depuis 1973 a été très décevante à cet égard et, pour une part, jusqu'à ce qu'il atteigne sa limite tolérable, l'endettement a sans doute été utilisé comme une échappatoire, qui est aujourd'hui épuisée. De plus, le rôle international du dollar reste prépondérant, ce qui constitue un facteur d'inquiétude supplémentaire à l'heure où les Etats-Unis sont eux-mêmes tombés en position nettement débitrice. Il n'est dès lors pas étonnant que les ministres du Groupe des Vingt-quatre aient demandé, en août 1985, en même temps qu'un allègement de la charge de la dette, une surveillance systématique du Fonds monétaire international aussi bien en ce qui concerne la politique des créanciers qu'en ce qui touche celle des débiteurs, ainsi qu'une augmentation des liquidités. Encore faut-il éviter, sur ce dernier point, de distribuer d'une manière inflationniste un pouvoir d'achat inexistant, parce qu'un supplément de monnaie internationale aurait été créé sans correspondance avec une augmentation de la production des biens et des services. On sait que les projets de réforme fondamentale du système monétaire sont nombreux, mais le véritable débat est sans cesse reporté, parce que la volonté de résoudre des questions primordiales est encore manifestement trop faible. Il est utopique en 1987 de placer un espoir dans une monnaie émise et gérée par une organisation supra-nationale. Il faudrait en revanche restaurer un régime de changes fixes et ajustables, qui soit attractif grâce à une liquidité internationale de qualité respectée par les autorités nationales<sup>25</sup>.

*La gestion à court terme* du problème de l'endettement s'impose, parce que des décisions sont à prendre immédiatement. Pratiquement, le seul chemin est celui de la renégociation, qui implique parallèlement l'intervention du Fonds monétaire international et du Club de Paris (seuls quelques rares cas, comme ceux de la Pologne et de Cuba ont été traités jusqu'à maintenant sans l'intermédiaire du Fonds monétaire international)<sup>26</sup>. En 1985, le Club de Paris a atteint le record de vingt-deux séances, au cours desquelles il a rééchelonné pour 17,5 milliards de dollars (contre 10,5 milliards en 1983). Toutefois, il ne convient pas de se borner à reconduire, voire à aggraver des situations déjà alarmantes, mais de tenter simultanément d'améliorer la structure de la dette. Quelques lignes directrices sont à retenir à ce sujet:

- 1º le terme des emprunts devrait être ramené à un délai en rapport avec les affectations réalisées dans le cadre des programmes de réajustement. Il faut distinguer clairement entre les flux monétaires et les flux financiers, qui doivent servir respectivement à

---

<sup>24</sup> Maurice Guernier: *Tiers-Monde : trois-quarts du monde*, Paris, 1980.

<sup>25</sup> Jacques L'Huillier, *op. cit.*

<sup>26</sup> Le 28 juillet 1986, le Pérou a renouvelé pour un an le décret fixant à 10% des recettes d'exportation au maximum les devises affectées au remboursement de la dette. A la mi-août, le FMI a rendu ce pays inéligible à de nouveaux crédits.

financer les déséquilibres conjoncturels des balances des paiements ou à investir dans des stratégies de développement ou de redéploiement. Or, des ressources du premier type ont été employées à des utilisations du second genre, ce qui est tout à la fois irrationnel sur le plan des échéances et du coût du financement;

- 2° le risque financier serait à négocier et à répartir contractuellement entre créanciers et débiteurs. Les prêts portent actuellement sur des montants et des taux d'intérêts *nominaux*, ce qui rend les débiteurs fortement dépendants du cours de la monnaie d'emprunt et de son taux d'intérêt, c'est-à-dire de variables qui échappent totalement à leur contrôle. On pourrait imaginer des contrats en *termes réels déflattés*. Ainsi, une dépréciation de la monnaie du créancier n'aurait plus l'inconvénient d'accroître la dette et l'effort requis pour acquitter l'intérêt demeurerait constant. Certes, cette sorte de double indexation des emprunts internationaux exigerait une entente sur les critères à la base des calculs, mais l'écueil ne paraît pas insurmontable;
- 3° un cautionnement prudent de certains débiteurs par les institutions publiques serait de nature à atténuer la nervosité sur les marchés financiers. Le domaine est évidemment délicat, car il pourrait conduire à un relâchement de la prudence de certaines banques et à la dégradation de la position des créanciers publics par la nationalisation des erreurs et de la gestion privée. Les interventions seraient donc à assortir de conditions très rigoureuses qui en limiteraient le nombre. Au reste, les autorités des Etats-Unis ont déjà secouru, ces dernières années, l'une ou l'autre de leurs banques tombées en difficultés à cause des engagements dans les pays en développement. Globalement, une amélioration générale de la transparence quant à la situation de l'endettement international concourrait à en rendre moins ardue la gestion à court terme, dans l'attente de solutions plus fondamentales.

La nécessité d'une action plus déterminée pour des formules intérimaires en matière d'endettement est ressentie par le Fonds monétaire international lui-même, qui a défini, en automne 1985, trois volets d'un «plan de sauvetage» à ce propos<sup>27</sup>. Selon la proposition de M. James Baker, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, les banques commerciales devraient augmenter, au cours des trois prochaines années, de 20 milliards de dollars leurs concours nets en faveur de 15 pays particulièrement endettés, tandis que la Banque mondiale et les autres institutions spécialisées accroîtraient leurs prêts à long terme de 50%. C'est un signe de plus que, depuis une bonne décennie, le raisonnement économique international évolue progressivement de la notion de dépendance à celle d'interdépendance. Les difficultés financières des pays en développement — jointes d'ailleurs à celles de l'une ou l'autre grande nation industrialisée — se répercutent en effet sur le volume des échanges et sur la prospérité qui en découle normalement. Or, la récession n'est bonne ni pour réamorcer la solvabilité des débiteurs, ni pour étoffer la solidité des créanciers. Mais, dans les faits, le défi à surmonter est considérable et — par définition — une nécessaire solution coopérative n'interviendra que si toutes les parties concernées se décident assez tôt, de bon gré ou sous la contrainte d'événements de plus en plus pénibles, à y apporter franchement et sans réserve leur appui.

\*

---

<sup>27</sup> FMI: *Bulletins* des 30 septembre, 4 et 18 novembre 1985.

Quelles que soient les réserves qu'il convient d'avoir quant aux stratégies de l'Union soviétique, il n'est pas sans signification que, en été 1986, ce pays — à la surprise de beaucoup — ait décidé d'honorer les dettes contractées par le régime tsariste envers la Grande-Bretagne. Parmi d'autres motivations, les commentateurs ont souligné le désir soviétique d'être en mesure de réamorcer de la sorte le système du crédit entre les deux nations<sup>28</sup>. Le dialogue a remplacé la confrontation.

Sur le plan plus vaste du problème de l'endettement international, il y a aussi urgence de passer aux stratégies coopératives. La rupture du cycle de l'endettement a fait retentir une sérieuse alarme. Bien sûr, on peut se gausser au rappel de certains mécanismes. Cependant, en économie aussi, les faits sont têtus et il y a des réalités qu'on ne peut pas durablement esquiver. Avec acuité, un nouvel effort s'impose pour l'organisation rapide d'une solidarité rationnelle dans le développement économique mondial.

---

<sup>28</sup> En août 1986, selon le *Wall Street Journal*, l'URSS songerait même à entrer au FMI, où se trouvent d'ailleurs déjà la Roumanie, la Hongrie, la Yougoslavie et — depuis peu — la Pologne.